



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services Canada
10025 Jasper Avenue
5th Floor, ATB Place North Tower
Edmonton
Alberta
T5J 1S6
Bid Fax: (780) 497-3510

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Northern Contaminated Site Program
ATB Place North Tower
10025 Jasper Avenue
Edmonton
Alberta
T5J 1S6

Title - Sujet Enlèvement et remplacement de réser	
Solicitation No. - N° de l'invitation ET022-200443/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client ET022-200443	Date 2019-08-27
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$NCS-064-11669	
File No. - N° de dossier NCS-9-42052 (064)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-09-09	Time Zone Fuseau horaire Mountain Daylight Saving Time MDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dallas Scott	Buyer Id - Id de l'acheteur ncs064
Telephone No. - N° de téléphone (780) 224-7200 ()	FAX No. - N° de FAX (780) 497-3510
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Ya Ha Tinda Ranch, Alberta Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

LA MODIFICATION 001 DE L'INVITATION À SOUMETTRE À L'ADRESSE ET022-200443/A COMME SUIT :

1. Réviser APPENDICE 1 – TABLEAU DE VENTILATION DES COÛTS

EFFACER : APPENDICE 1 – TABLEAU DE VENTILATION DES COÛTS – dans son intégralité

INSÉRER : APPENDICE 1 – TABLEAU DE VENTILATION DES COÛTS (RÉVISÉ 2019-08-27) – attaché

2. Effacer APPENDICE 3 - LISTE DES SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

EFFACER : APPENDICE 3 - LISTE DES SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS – dans son intégralité
APPENDICE 4 – ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS
– dans son intégralité
APPENDICE 5 – POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE – dans son intégralité
APPENDICE 6 – A TTESTATION DE COENTREPRISE – dans son intégralité

INSÉRER : APPENDICE 3 – ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS
– attaché
APPENDICE 4 – POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE – attaché
APPENDICE 5 – A TTESTATION DE COENTREPRISE – attaché

3. Réviser APPUYER LE RECOURS AUX APPRENTIS [Page 2 de 26]

EFFACER : **APPUYER LE RECOURS AUX APPRENTIS**

Le gouvernement du Canada propose de soutenir l'embauche d'apprentis dans le cadre des projets de construction et d'entretien du gouvernement fédéral. Afin de supporter l'initiative une attestation volontaire est à compléter à l'appendice 4 confirmant l'intention du soumissionnaire d'employer et former de la main d'œuvre.

INSÉRER : **APPUYER LE RECOURS AUX APPRENTIS**

Le gouvernement du Canada propose de soutenir l'embauche d'apprentis dans le cadre des projets de construction et d'entretien du gouvernement fédéral. Afin de supporter l'initiative une attestation volontaire est à compléter à l'appendice 3 confirmant l'intention du soumissionnaire d'employer et former de la main d'œuvre.

4. Réviser DOCUMENTS DU CONTRAT (DC) [Page 4 de 26]

EFFACER : **APPENDICE 1 TABLEAU DE VENTILATION DES COÛTS**
APPENDICE 2 DISPOSTION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ
APPENDICE 3 LISTE DES SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS
APPENDICE 4 ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS
APPENDICE 5 POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE
APPENDICE 6 A TTESTATION DE COENTREPRISE

INSÉRER : **APPENDICE 1 TABLEAU DE VENTILATION DES COÛTS**
APPENDICE 2 DISPOSTION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ
APPENDICE 3 ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS
APPENDICE 4 POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE
APPENDICE 5 A TTESTATION DE COENTREPRISE

Si vous avez déjà soumis votre proposition, il se pourrait que vous souhaitiez la réviser. Les révisions de votre proposition doivent être soumises dans une enveloppe scellée (le contenu doit être indiqué clairement sur l'extérieur de l'enveloppe). L'Unité de réception des soumissions doit recevoir toute révision de votre proposition au plus tard à la date et à l'heure d'échéance indiquées à la page 1 du présent document. Les révisions de votre proposition reçues après la date et l'heure d'échéance seront considérées comme en retard et seront retournées sans être ouvertes.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS DOIVENT DEMEURER EN VAGUER A PLEIN EFFET

APPENDICE 1 – TABLEAU DE VENTILATION DES COÛTS

(RÉVISÉ 2019-08-27)

La table ci-dessous n'est fournie qu'à titre d'information.

Avant l'attribution du marché, le soumissionnaire/l'entrepreneur offrant le meilleur rapport qualité-prix devra remplir le formulaire ci-après. Le prix total évalué doit être égal au prix indiqué dans la soumission conformément au total du formulaire de soumission de prix donné au moment de la clôture de l'invitation à soumissionner.

ARTICLE	DESCRIPTION	UNITÉ	TOTAL
1	<u>BDPC-1</u> - Balance des coûts du projet, notamment : - les coûts indirects variables pour les frais généraux et administratifs, - les coûts pour les expéditeurs, - l'assurance de responsabilité civile commerciale, - l'assurance tous risques, - les coûts pour la Commission des accidents du travail, - les dépenses d'affaires, - l'équipement accessoire, - les véhicules de service, - la supervision, - les réparations de l'équipement et du matériel et le transport des pièces.		\$ _____
2	<u>RÉSERVOIRS</u> - Démolition et enlèvement des réservoirs de stockage hors sol	Montant forfaitaire	\$ _____
3	<u>RÉSERVOIRS</u> - Travaux de génie civil et de structure	Montant forfaitaire	\$ _____
4	<u>RÉSERVOIRS</u> - Réservoirs et tuyauteries de carburant IP	Montant forfaitaire	\$ _____
5	<u>RÉSERVOIRS</u> - Travaux électriques	Montant forfaitaire	\$ _____
6	<u>GÉNÉRATRICE</u> - Travaux de génie civil et de structure	Montant forfaitaire	\$ _____
7	<u>GÉNÉRATRICE</u> – Travaux électriques	Montant forfaitaire	\$ _____
8	Mobilisation/Démobilisation	Montant forfaitaire	\$ _____
Total pour la ventilation du montant forfaitaire : Ce montant en dollars est égal au montant prévu pour SA03 - OFFRE dans le FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)			\$ _____

APPENDICE 3 – ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS

(Page 1 de 2)

INITIATIVE DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA POUR L'EMBAUCHE D'APPRENTIS

1. Pour les encourager à participer à la formation d'apprentis, on demande aux employeurs qui soumissionnent pour des contrats de construction ou d'entretien de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) de signer une attestation volontaire, attestation signalant leur engagement à embaucher et former des apprentis.
2. Le Canada doit composer avec des pénuries de main-d'œuvre dans divers secteurs et dans diverses régions, en particulier dans des métiers spécialisés. Faciliter l'acquisition de compétences et la formation chez les Canadiens est une responsabilité partagée. Le gouvernement du Canada a pris l'engagement de faciliter l'utilisation d'apprentis dans le cadre des contrats fédéraux de construction et d'entretien. Les soumissionnaires ont un rôle important à jouer au titre du soutien des apprentis, à savoir les embaucher et les former. On les encourage à attester qu'ils proposent des possibilités d'emploi à des apprentis dans le cadre de leurs relations d'affaires avec le gouvernement du Canada.
3. Le gouvernement du Canada encourage les Canadiens à faire l'apprentissage de métiers spécialisés et à y faire carrière. En outre, le gouvernement offre un crédit d'impôt aux employeurs afin de les encourager à embaucher des apprentis. Vous trouverez de l'information à propos de ces mesures fiscales administrées par l'Agence du revenu du Canada dans son site Web à : www.cra-arc.gc.ca. Les employeurs sont aussi invités à se renseigner à propos de l'information et des mesures de soutien additionnelles dont ils pourraient tirer profit auprès de leur autorité provinciale ou territoriale en matière d'apprentissage.
4. Les attestations signées à la page 2 de 2 aideront à mieux comprendre comment les entrepreneurs utilisent des apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien et pourraient éclairer l'élaboration, dans l'avenir, de nouvelles politiques et de nouveaux programmes.
5. L'entrepreneur atteste ce qui suit :

En vue de contribuer à la satisfaction de la demande en travailleurs qualifiés, l'entrepreneur convient de déployer et d'exiger de ses sous-traitants qu'ils déploient des efforts commerciaux raisonnables pour embaucher et former des apprentis inscrits, de s'efforcer d'utiliser pleinement les ratios compagnon/apprenti * autorisés et de respecter toutes les exigences liées à l'embauche prescrites dans les lois provinciales et territoriales.

L'entrepreneur consent, par la présente, à ce que cette information soit recueillie et conservée par TPSGC et Emploi et Développement social Canada en vue d'appuyer la compilation de données sur l'embauche et la formation d'apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien.

Pour appuyer cette initiative, une attestation volontaire signalant que le fournisseur s'engage à embaucher et former des apprentis est disponible à la page 2 de 2.

Si vous acceptez, veuillez compléter et apposer votre signature à la page 2 de 2.

**Le ratio compagnon/apprenti, c'est le nombre de compagnons qualifiés/agrésés qu'un employeur doit employer dans une profession ou un métier désigné afin d'être admissible à inscrire un apprenti conformément à la législation, aux règlements, aux directives d'orientation ou aux arrêtés provinciaux/territoriaux émis par les autorités ou les organismes responsables.*

Attestation volontaire

(A être volontairement retourner avec la soumission)

(Page 2 de 2)

Avis; L'entrepreneur sera appelé à compléter à tous les six mois ou à la fin des travaux un rapport tel qu'inclus à l'annexe C « Rapport volontaire d'apprentis employés pendant les contrats ».

Nom: _____

Signature : _____

Nom de la compagnie: _____

Dénomination sociale: _____

Numéro de l'invitation à soumissionner: _____

Nombre d'employés de l'entreprise: _____

Nombre planifié d'apprentis qui
travailleront sur ce contrat : _____

Métiers spécialisés de ces apprentis : _____

APPENDICE 4 – POUVOIRS DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE

L'AUTORITÉ CONTRACTANTE

Nom : Dallas Scott
Titre : Spécialiste d'approvisionnement per intérim
Ministère : Services publics et Approvisionnement Canada
Téléphone : 780 – 224 – 7200
Courriel : dallas.scott@tpsgc-pwgsc.gc.ca

RESPONSABLE TECHNIQUE

(Nomme a l'attribution du contrat)

Nom : _____
Titre : _____
Ministère : _____
Division : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

APPENDICE 5 – A TTESTATION DE COENTREPRISE

1. Une coentreprise est une association de deux parties ou plus qui regroupent leurs fonds, leurs biens, leurs connaissances, leur savoir-faire ou d'autres ressources au sein d'une entreprise commerciale conjointe, parfois appelée consortium, afin de déposer ensemble une soumission en vue de l'obtention d'un contrat. Les soumissionnaires qui présentent une proposition à titre de coentreprise doivent indiquer clairement qu'ils forment une coentreprise et fournir les renseignements suivants :
 - a. le nom de chaque membre de la coentreprise;
 - b. le numéro d'entreprise-approvisionnement de chaque membre de la coentreprise;
 - c. le nom du représentant de la coentreprise, c'est-à-dire le membre choisi par les autres membres pour les représenter, le cas échéant;
 - d. le nom de la coentreprise, le cas échéant.
2. Si les renseignements contenus dans l'offre ne sont pas clairs, le soumissionnaire devra fournir les renseignements à la demande de l'autorité contractante.
3. La soumission et tout contrat subséquent doivent être signés par tous les membres de la coentreprise à moins qu'un membre ait été nommé pour représenter tous les membres de la coentreprise. L'autorité contractante peut, en tout temps, demander à chaque membre de la coentreprise de confirmer que le représentant a reçu les pleins pouvoirs pour agir à titre de représentant aux fins de la demande de soumissions et tout contrat subséquent. Si un contrat est attribué à une coentreprise, tous ses membres seront individuellement et solidairement responsables de l'exécution du contrat subséquent.

Le soumissionnaire affirme que l'entité qui présente la soumission :

_____ EST une coentreprise au sens de la définition présentée ci-dessus OU

_____ N'EST PAS une coentreprise au sens de la définition présentée ci-dessus.

Le soumissionnaire qui est une coentreprise donne les renseignements supplémentaires suivants :

- a. le type de coentreprise (cocher la mention applicable) :

_____ Coentreprise constituée en société
_____ Coentreprise en commandite
_____ Coentreprise en nom collectif
_____ Coentreprise contractuelle
_____ Autre

- b. Composition : (nom et adresse de tous les membres de la coentreprise)
